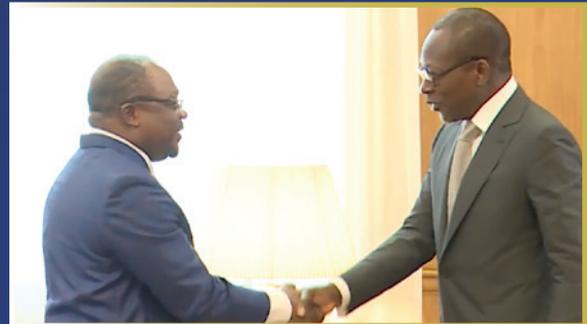


Plaidoyer auprès des Chefs d'État

Le Secrétaire Général du CAMES
reçu à Cotonou et à Bangui



Le Secrétaire Général du CAMES reçu en audience par SEM. Faustin Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'État. [p. 6](#)



Le Secrétaire Général du CAMES reçu en audience par SEM. Patrice TALON, Président de la République du Bénin, Chef de l'État. [p. 6](#)

Diplômes des 2nd & 3ème cycles
reconnus par le MESRS-CI
et homologués par le CAMES



Ministère
de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



31 diplômes professionnels (Licence et Master)
29 accrédités par le CAMES et
02 faisant l'objet d'une habilitation nationale

MEMBRES : CRUFAOCI - AUA

PARTENAIRES :

- Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (UFHB)
- Université Nangui Abrogoua d'Abobo Adjamé (UNA)
- Université Alassane Ouattara de Bouaké (UAO)
- INPHB, IPNETP etc...



Les diplômes délivrés dans les différents Départements sont présentés ci-dessous :

LICENCE PROFESSIONNELLE **MASTER PROFESSIONNEL**

● **DEPARTEMENT : Informatique Télécommunication
Electronique et Réseaux (ITER)**

1/Diplômes Accrédités par le CAMES

Informatique et télécommunication Parcours : Informatique	Réseaux et systèmes Distribués Parcours : Réseaux
Informatique et télécommunication Parcours : Informatique et micro électrique	Réseaux et systèmes Distribués Parcours : Systèmes Distribués
Informatique et télécommunication Parcours : Electronique, Electrotechnique, Automatisation	Multimédia, Bases de données et Intégration de Systèmes

*2/Diplôme Habilité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique et reconnu équivalent aux
Diplômes délivrés par les Universités publiques :*

Génie Electrique

● **DEPARTEMENT : Information-Communication
et Ressources Humaines (ICRH)**

Diplômes Accrédités par le CAMES

Journalisme-Production/Multimédia	Journalisme-Production/Multimédia
Marketing-Publicité	Marketing-Publicité
Gestion des Ressources Humaines et Management des Organisations	Gestion des Ressources Humaines et Management des Organisations

● **DEPARTEMENT : GENIE CIVIL (GCV)**

Diplômes Accrédités par le CAMES

Sciences et Techniques du Bâtiment	Sciences et Techniques du Bâtiment
Sciences et Techniques Urbaines	Sciences et Techniques Urbaines
Hydraulique et Energie	Hydraulique et Energie

LICENCE PROFESSIONNELLE **MASTER PROFESSIONNEL**

● **DEPARTEMENT : Géologie, Mine Pétrole et Environnement (GMPE)**
Diplômes Accrédités par le CAMES

Sciences de la Terre et des Ressources Minérales	Génie Minier et Métallurgie
Eau et Gestion de l'Environnement	Assainissement et Génie Sanitaire
	Pétrole et Génie du Raffinage
	Géorisques et Génie de l'Environnement

● **DEPARTEMENT : INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE (IAA)**

Diplômes Accrédités par le CAMES

Génie des Bioproductions de l'Agroalimentaire	Maîtrise et Management de la Qualité dans les Industries Agro-Alimentaires
Sécurité Sanitaire des Aliments	Microbiologie
	Ingénierie des Produits et Procédés
	Gestion des Risques Chimiques et Biologiques dans l'Entreprises

● **DEPARTEMENT : Sciences Economiques et Gestion (SEG)**

Diplômes Accrédités par le CAMES

Gestion Commerciale	Ingénierie Marketing
Gestion Comptable	Comptabilité Contrôle-Audit
	Management des Projets

FORMATION CONTINUE 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Cycles

- Cours du soir • E-learning
- Formation Ouverte à Distance (FOAD)



Tél.: (225) 21 75 29 90 / 21 35 36 07 / 21 21 19 20 • E-mail : infos@groupeloko.com / Site Internet : www.groupeloko.com

L'Expérience et l'Excellence font la Différence



ÉDITORIAL

« LE SOMMET TRIENNAL DES CHEFS D'ÉTAT DU CAMES, UNE NOUVELLE AUBAINE POUR VALORISER SON LABEL INSTITUTIONNEL »

Pr Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du CAMES

Cinquante ans après sa création en 1968, par les Présidents des pays membres de la défunte Organisation commune africaine et malgache (OCAM), pour notamment harmoniser les politiques d'enseignement supérieur et de recherche, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), a accumulé un savoir-faire indéniable.

Ce savoir-faire peut se décliner brièvement en termes de capacités à :

- réunir respectivement, les Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les plus hauts responsables d'Institution d'enseignement supérieur et de la recherche ;
- promouvoir des enseignants-chercheurs et chercheurs ;
- promouvoir des politiques innovantes telles que l'éthique et la déontologie, l'assurance qualité, les TIC, le numérique pédagogique, la recherche, les projets innovants ;
- créer des dynamiques partenariales ;
- informer et organiser la communication autour de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Parvenir à rassembler dans ses instances respectives de gouvernance, un Conseil des Ministres et un Comité Consultatif Général (CCG), constitue une aubaine pour les acteurs du CAMES qui peuvent alors deviser, partager et asseoir des stratégies d'actions pertinentes, dans le cadre d'une co-construction, en vue d'un enseignement supérieur et d'une recherche fondamentalement, au service du développement socio-économique des États membres.

En décidant d'instituer un Sommet triennal des Chefs d'État et de Gouvernement, par une déclaration conjointe lors de la réunion des Chefs d'État du CAMES tenue à Ouagadougou, en juin 2018, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'Institution, les Présidents se réapproprient leur Institution supranationale en lui donnant l'opportunité de mieux jouer son rôle dans le développement socio-économique de leurs États, dans le contexte de la mondialisation où l'excellence et la qualité constituent des exigences à respecter.

Cette nouvelle vision paraît hautement stratégique et pertinente, au regard des actions que le CAMES mène inlassablement pour doter son espace des ressources humaines de qualité et du fait que l'homme reste la première richesse de développement d'une nation.

La tribune de concertation au niveau présidentiel, qui du reste a déjà fait ses preuves dans les États pris individuellement ne présente pas un caractère superfétatoire mais plutôt constitue plutôt un signal fort, porteur d'espoir, quant au devenir du CAMES, source légitime de fierté et Organisme d'intégration panafricaine réussie.

Ce cadre amènerait indubitablement le CAMES à bénéficier d'une part, d'un retour des Chefs d'État qui permettrait notamment une orientation de première main relative à la prise en compte de leurs priorités socio-économiques et d'autre part, à jouer pleinement un rôle de veille et de promotion des statistiques pour éclairer les politiques de planification, à travers des plaidoyers opportuns.

La création du Sommet triennal des Chefs d'État et de Gouvernement du CAMES qu'il convient de saluer vient, cinquante ans après, apporter une valeur ajoutée à la vision des Pères fondateurs, et va certainement accroître le nombre des instances de gouvernance du CAMES et sans nul doute son efficacité et son rayonnement à tous les niveaux.

CAMES INFO

01 BP 134 Ouagadougou 01

Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46

Courriel : cames@lecames.org

communication@cames.online

Site internet : www.lecames.org

Directeur de publication :

Pr Bertrand MBATCHI

Rédacteur en Chef :

M. Assalih JAGHFAR

Rédacteur en Chef associé :

M. Zakari LIRE

Secrétaire de rédaction :

M^{me} Virginie KARAMA

Relecteurs :

Pr Abou NAPON

Pr Claude LISHOU

Dr Saturnin ENZONGA YOCA

M. Issoufou SOULAMA

M. Guillaume NIKIEMA

M. Ifoni Briand IDOSSOU

M. Ulvick J. A. HOUSSOU

M^{me} Affissath ATTANDA

M^{me} Pascaline KOURAOGO

Infographie

Service communication du CAMES

Groupe Araignée

Impression

Groupe Araignée



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

SOMMAIRE

- 3 **ÉDITORIAL** : « *Le Sommet triennal des Chefs d'État du CAMES, une nouvelle aubaine pour valoriser son label Institutionnel* »

ACTUALITÉS

- 6 Plaidoyer auprès des Chefs d'État : le Secrétaire Général du CAMES reçu à Cotonou et à Bangui.
- 7 Le CAMES, un des parrains du 3e cours panafricain francophone de Droit International Humain (DIH).
- 9 L'UEMOA, l'UNESCO et le CAMES s'associent pour renforcer les capacités en Assurance qualité des acteurs nationaux et Institutionnels.
- 11 Assemblée générale 2019 : la CRUFAOCI forme ses membres à la problématique du genre dans l'enseignement supérieur.
- 13 Le Comité des Coordonnateurs des Programmes Thématiques de Recherche prépare les JSDC.
- 14 L'Ambassadeur de France au Burkina Faso, en visite au CAMES.
- 16 M. Issoufou SOULAMA prend ses fonctions de Directeur des Affaires Administratives et Financières (DAAF) au CAMES.
- 18 Soutien à la promotion du numérique dans l'enseignement supérieur : le SG du CAMES en immersion à l'Université virtuelle du Sénégal.
- 20 Promouvoir la recherche dans l'espace CAMES : quelle dynamique d'évaluation ?
- 22 Restructuration de la recherche : la Côte d'Ivoire tient un atelier de diagnostic pour une meilleure orientation.
-

Plaidoyer auprès des Chefs d'État : le Secrétaire Général du CAMES reçu à Cotonou et à Bangui

Le Secrétaire Général du CAMES a été reçu respectivement à Cotonou, le 4 mars 2019, et à Bangui, le 11 avril 2019, par leurs Excellences Patrice TALON, Président de la République du Bénin, Chef de l'État et Faustin Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'État. Avec le Chef de l'État béninois, il a été principalement question de l'organisation du Conseil des Ministres du CAMES, en fin mai 2019, à Cotonou, ainsi que du Plan stratégique de développement du CAMES qui touche à son terme cette année. Avec le Chef de l'État centrafricain il a notamment parlé de l'organisation des Comités consultatifs interafricains, à Bangui, en juillet 2019.

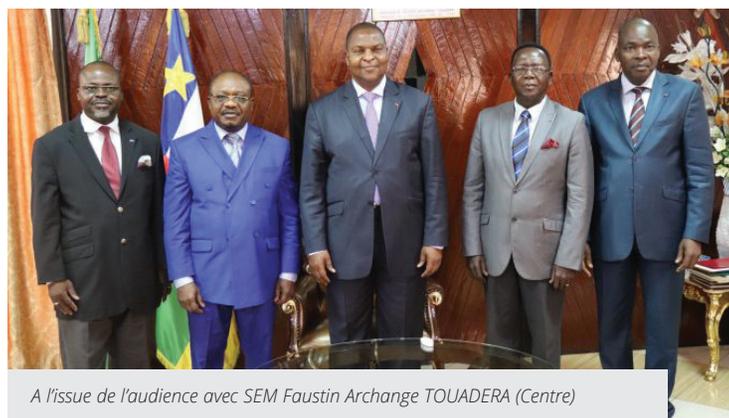


Le SG du CAMES saluant SEM. Patrice TALON

Introduit au cabinet présidentiel béninois par le Ministre de l'enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Dr Marie-Odile ATTANASSO, Maître de conférences, en présence du Ministre d'État M. Abdoulaye BIO TCHANÉ, le Secrétaire Général s'est entretenu avec son Excellence Patrice Talon, Président de la République, Chef de l'État, sur le plan stratégique de développement du CAMES, horizon 2015-2019 et sur l'organisation de la 36ème session du Conseil des Ministres du CAMES, à Cotonou, prévu du 27 au 31 mai 2019.

Parlant du plan stratégique de développement du CAMES, le Secrétaire Général a décliné brièvement ses 7 axes en prenant le soin d'indiquer les attentes dont ils étaient porteurs. Au terme de cette présentation, le Président de la République a apprécié que le CAMES se soit doté d'un code d'éthique et de déontologie ainsi que d'un programme d'assurance qualité. Il a salué le travail accompli par le CAMES, tout en lui demandant de redoubler encore de rigueur, pour que les femmes et hommes qui bénéficient de la promotion de l'Institution, puissent en porter convenablement l'étoffe, à travers la qualité de leurs services et de leurs attitudes au quotidien.

Abordant le deuxième point lié à la tenue de la 36ème session du Conseil des Ministres, le Secrétaire Général a remercié le Président pour ses actions en faveur du CAMES, et a relevé que le Bénin après avoir été le cadre de lancement du PSDC,



A l'issue de l'audience avec SEM Faustin Archange TOUADERA (Centre)

en 2013 à Cotonou, sera encore le témoin actif du bilan qui sera dressé sur l'exécution de cette première feuille de route structurante et innovante des activités de cette Institution devenue, depuis l'année dernière, cinquantenaire. Ce bilan devra inspirer l'élaboration du second plan stratégique, pour couvrir la période 2020-2022.

Le Secrétaire Général s'est dit satisfait devant la presse nationale, au sortir de l'audience, tout en espérant que Cotonou soit encore une bonne source d'inspiration pour le deuxième plan stratégique de l'histoire du CAMES.

A Bangui, la rencontre avec le Président de la République, son Excellence Faustin Archange TOUADERA a permis au Secrétaire Général de faire le point de la préparation de l'organisation des CCI, en juillet 2019 et de porter à la très haute attention du Président de la République que le Conseil des Ministres du CAMES en sa 35e session avait pris une résolution l'élevant à la dignité de Grand-croix de l'Ordre.

Le Président de la République a dit accepter cette haute distinction avec humilité et a rassuré le CAMES, quant à la bonne tenue prochaine des CCI à Bangui, qui somme toute, honore le pays tout entier.

Le Secrétaire Général a renouvelé sa gratitude au Chef de l'État pour tous les efforts qu'il a consentis en faveur du CAMES, depuis son arrivée à la magistrature suprême de la Centrafrique, tout en saluant et félicitant avec admiration, son engagement pour la paix, qui s'avère une grande réalité dans Bangui et ses environs. Le Secrétaire Général a d'ailleurs mis à profit son séjour, pour aller saluer et encourager le Cardinal Dieudonné NZAPALAINGA, pour son engagement et sa foi en faveur de l'avènement d'une paix durable dans son pays. Selon son Éminence Cardinal, cette paix passe par une bonne éducation des jeunes, pour leur donner la force du verbe et non celle des biceps.

Le CAMES, un des parrains du 3^e cours panafricain francophone de Droit International Humain (DIH)

Du 8 au 16 janvier 2019, s'est déroulé à Abidjan le 3^e Cours Panafricain Francophone Avancé de Droit International Humain (DIH). Ce cours a été organisé par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), sous le parrainage du CAMES.



Photo de famille des participants au cours

La cérémonie d'ouverture a vu la participation du Secrétaire Général du CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI qui avait à ses côtés le Représentant régional du CICR à Abidjan.

Le Pr MBATCHI après avoir remercié le CICR pour l'honneur fait au CAMES, à travers l'invitation, a souligné l'importance que revêt ce cours pour les enseignants — chercheurs de l'espace francophone en général et ceux du CAMES en particulier. Il a terminé son propos en invitant les participants à s'approprier le contenu du cours en vue de mieux se faire une idée des dimensions complexes que recouvre la notion de Droit International Humain (DIH).

L'objectif général du cours est de soutenir l'approfondissement de connaissances spécialisées dans le domaine et le développement d'un réseau dynamique d'experts d'Afrique francophone pour une contribution significative de ces derniers sur des questions de Droit International Humain (DIH) d'intérêt national, régional et international.

Ce cours a regroupé des enseignants d'une quinzaine de pays d'Afrique : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Burundi, Mali, Niger, Congo, RDC, Djibouti, Madagascar, Sénégal, Cameroun, Tunisie, Maroc, Centrafrique, Cap-Vert.

Le cours a allié à la fois des exposés individuels et des travaux de groupes.

Les thèmes suivants ont constitué l'ossature de la formation :

- Droit, action et politiques humanitaires : contributions des experts africains aux débats ;
- Qualification juridique des situations de violence : défis contemporains face aux réalités africaines ;

- Armes et droit international humanitaire ;
- Violence sexuelle basée sur le genre en contexte de conflit armé ;
- Réfugiés, personnes déplacées internes et migrants ;
- Terrorisme, DIH et aide humanitaire ;
- Participation directe aux hostilités.

Les différentes présentations ont suscité des débats enrichissants aussi bien pour ceux qui découvraient pour la première fois la question du DIH, que pour ceux pour qui étaient familiers à l'usage de ce concept combien complexe. Mais en dépit de la complexité de la notion et de son application sur le terrain, les différents animateurs ont su, à partir des présentations théoriques et des études de cas, maintenir l'attention des participants tout le long du cours qui a duré une semaine.

A la fin du cours, les participants ont proposé qu'il soit structuré par le CICR sous forme de module avec un volume horaire et un contenu précis de telle sorte qu'il puisse être introduit dans les programmes d'enseignement dans les universités.

La proposition des participants au cours a été bien accueillie par les premiers responsables du CICR et le Secrétaire Général du CAMES. Les deux parties se sont engagées à élaborer rapidement un Accord de partenariat qui inclurait effectivement l'introduction d'un module de DIH dans les Facultés de Droit des universités de l'espace CAMES.



Plan stratégique DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES 2015-2019

Les Programmes Thématiques de Recherche du CAMES : Un outil pour des réponses synergiques, aux défis de développement des pays membres.

**Réunir, coordonner, créer des opportunités,
valoriser, communiquer, accompagner
par le plaidoyer et l'expérience.**

- Biodiversité
- Changements Climatiques
- Gouvernance et Développement
- Energie

- Mines et Pétrole
- Innovation technologique et Transformation
- Langues, Société, Culture et Civilisations
- Pharmacoopée et Médecine Traditionnelles Africaines

- Santé
- Sécurité Alimentaire
- Socio-économie et Marché
- Technologies de l'Information et de la Communication

Objectifs :

- ✓ Augmenter la production scientifique, sa vulgarisation ainsi que le nombre de brevets ;
- ✓ Eriger des réseaux d'enseignants-chercheurs et chercheurs, en points focaux multi pays, dédiés à la recherche, avec pour vocation, une mutualisation des ressources, une mobilité des idées et du savoir ;
- ✓ Créer des synergies pour accompagner les talents et le génie créatif des enseignants-chercheurs et des chercheurs, sous le label CAMES ;
- ✓ Appuyer les masters et écoles doctorales, pépinières des chercheurs du futur ;
- ✓ Transformer les réseaux en plateforme d'actions et de solutions, pour les promoteurs économiques, les organismes régionaux de développement et les collectivités locales.

**Les Journées scientifiques du CAMES :
une tribune d'expression, de partage
et d'enrichissement mutuel des acteurs
de la recherche.**

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des États membres*

L'UEMOA, l'UNESCO et le CAMES s'associent pour renforcer les capacités en assurance qualité des acteurs nationaux et Institutionnels

Du 4 au 15 mars 2019, une centaine d'experts venus des huit pays membres de l'UEMOA ont participé à Ouagadougou, au Burkina Faso, à un atelier de formation à l'assurance qualité. Cet atelier était organisé dans le cadre d'un partenariat entre l'UEMOA, le CAMES et l'UNESCO au profit des acteurs nationaux et Institutionnels.



Vue partielle de l'assistance à l'atelier

Cet atelier entre en ligne de compte des actions multiformes de mise en œuvre de la directive communautaire de l'UEMOA portant adoption du système LMD. Il a permis aux acteurs d'approfondir leurs connaissances en matière d'assurance qualité, de partager les bonnes pratiques dans ce domaine et de contribuer à l'implémentation de l'assurance qualité au sein de leurs Institutions respectives. Il participe également à la réalisation des ODD4 2030 qui préconise d'« Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

La formation dispensée s'appuie sur l'ensemble des outils et référentiels qualité développés par le CAMES, notamment: (i) le référentiel d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ii) le référentiel d'évaluation des offres de formation (iii) le référentiel d'évaluation des programmes de recherche (iv) le guide méthodologique de mise en place d'une structure interne

d'assurance qualité (v) le guide méthodologique d'autoévaluation des universités. Elle a été animée par les Professeurs Bertrand SOGBOSSI et François Kuassi DECKON, respectivement de l'Université de Parakou et de l'Université de Lomé, tous deux experts en assurance qualité.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été ponctuée par quatre interventions : (i) l'allocution de bienvenue du Professeur Filiga Michel Sawadogo, Commissaire chargé du Département du Développement humain (ii) l'allocution du Secrétaire Général du CAMES représenté par le Dr Enzonga Yoca, Directeur des programmes du CAMES (iii) l'allocution de M. Yao YDO, Directeur régional de l'UNESCO et (iv) le discours d'ouverture du Professeur Alkassoum Maïga, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'innovation du Burkina Faso, pays hôte de la rencontre.

Le Commissaire en charge du développement humain a, au nom du Président

de la Commission, remercié les participants pour leur présence et pour leur engagement dans la démarche d'assurance qualité. Il a aussi remercié l'ensemble des partenaires, notamment l'UNESCO, le CAMES, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), pour leur présence lors de cette cérémonie d'ouverture. Après avoir rappelé que dans le cadre de la Directive communautaire portant adoption du système Licence, master, doctorat (LMD) dans les Institutions d'enseignement et de recherche de l'Union, la Commission accompagne les États dans la mise en place de mécanismes nationaux d'évaluation de la qualité des formations et de la recherche, il a souligné l'importance de poursuivre cet accompagnement en faveur de la démarche qualité. Il a terminé son propos en encourageant les participants à profiter de ces journées pour aborder l'ensemble des questionnements relatifs à la garantie de la qualité au sein de leurs Institutions, afin de pouvoir identifier les solutions les plus adaptées.

Le représentant du CAMES a, au nom du Secrétaire Général, relevé le soutien sans

faillie que l'UEMOA apporte à l'enseignement supérieur en général et à la mission du CAMES en particulier, notamment dans le cadre de son plan stratégique de développement. Après avoir rappelé la vision et les programmes de son Institution, il a mis en exergue l'importance que son Institution attache au renforcement de la démarche qualité, à travers l'institutionnalisation d'un programme dédié et la publication de plusieurs outils et référentiels. Il a enfin réaffirmé l'engagement du CAMES aux côtés de l'UEMOA pour toutes les actions en faveur du renforcement de la qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Le Directeur Régional a rappelé l'engagement de son Institution en faveur de l'enseignement supérieur aux côtés de l'UEMOA, qui s'est traduit par la mise en œuvre d'un ambitieux projet en matière de promotion des technologies de l'information et de la communication. L'assurance qualité constitue désormais l'une des priorités des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche. C'est pourquoi, dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), l'UNESCO a accompagné le CAMES dans l'élaboration de référentiels. L'étape suivante consiste donc à l'utilisation optimale de ces outils, d'où l'importance de poursuivre le renforcement des capacités de tous les acteurs.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation du Burkina Faso, dans son discours d'ouverture, a remercié l'ensemble des partenaires pour l'accompagnement des États dans la démarche qualité.

Il a rappelé les avancées enregistrées avec la mise en place de dispositifs nationaux d'assurance qualité dans plusieurs États de l'UEMOA. Les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche, avec la mise en place de dispositifs internes d'assurance qualité dans la majorité d'entre elles, ne sont pas en marge du processus. Il a également salué les avancées enregistrées par le Sénégal et a souhaité que le CAMES puisse accompagner les autres États dans la même démarche. En terminant son propos, il a réaffirmé l'engagement du Burkina Faso dans cette démarche cruciale pour le système d'enseignement supérieur et de recherche. Il a félicité les promoteurs de cette action importante avant de déclarer ouvert l'atelier de renforcement des capacités en assurance qualité dans l'espace UEMOA.

L'organisation conjointe de cet atelier par l'UEMOA, le CAMES et l'UNESCO, illustre bien la qualité de leur partenariat autour des grands axes de coopération pour répondre aux défis de l'enseignement supérieur africain liés notamment (i) à la massification (ii) au numérique éducatif et à la gestion des ressources éducatives libres (iii) ainsi qu'à la mise en œuvre de l'ODD4 sur l'Éducation à l'horizon 2030.

Au terme de la formation, les participants ont reçu des attestations et ont été exhortés à participer au processus de transformation de leurs Institutions respectives par l'implémentation de la culture qualité, en cohérence avec les directives régionales promues par l'UEMOA et le CAMES.



Photo de famille des participants à l'atelier

Assemblée générale 2019 : la CRUFAOCI forme ses membres à la problématique du genre dans l'enseignement supérieur

Les membres de la Conférence des recteurs des universités d'Afrique francophone et de l'Océan indien (CRUFAOCI) se sont réunis du 18 au 21 février 2019, à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, lors de leur Assemblée générale annuelle, autour de la problématique du genre dans l'enseignement supérieur. Au terme des délibérations, la conférence a adopté le bilan des activités 2018, fait des recommandations pertinentes à ses membres et pris deux importantes décisions.



Participants à l'Assemblée Générale



Placée sous la présidence du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Côte d'Ivoire, Dr Abdallah Toikeusse MABRI, l'Assemblée générale a réuni trente-six (36) recteurs et présidents d'université provenant de huit (8) pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au cours de la cérémonie d'ouverture :

- le Directeur Général de l'Institut national polytechnique Félix Houphouët Boigny, Institution hôte de la conférence, représenté par son Secrétaire Général, s'est réjoui d'accueillir l'Assemblée générale;
- le Président du Comité d'organisation a souhaité la bienvenue aux participants;
- le Directeur régional de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), représenté par le Responsable du Campus Numérique Francophone de l'AUF en Côte d'Ivoire, a confirmé le rôle de partenaire stratégique de la CRUFAOCI;
- le Secrétaire Général du CAMES, Pr Bertrand MBATCHI, a vivement remercié le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Gouvernement et les plus hautes autorités de Côte d'Ivoire pour les efforts remarquables déployés en vue de soutenir un enseignement supérieur de qualité. Il a également rappelé la convergence et la complémentarité des missions du CAMES avec celles de la CRUFAOCI dont il est le Secrétaire permanent;
- la Présidente de la CRUFAOCI, Pr Abiba Tidou Sanogo épouse KONE, a remercié respectivement le Ministre pour sa disponibilité et les moyens mis en œuvre pour

l'organisation de l'Assemblée générale, les partenaires, pour leur soutien constant, les membres, pour leur contribution à la réalisation des missions de la Conférence ainsi que le CAMES pour son appui multiforme. Il a ensuite rappelé l'importance du thème de la conférence axé sur le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche;

- le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Côte d'Ivoire a formulé le vœu de la mutualisation des expériences afin que des solutions idoines soient identifiées pour relever les défis actuels de l'enseignement et de la recherche. Il a indiqué que l'ensemble de ces défis feront l'objet d'une analyse approfondie lors de la concertation nationale sur l'enseignement supérieur, prévue fin février 2019, à laquelle le Secrétaire Général du CAMES sera convié.

Le thème de la conférence sur le genre en milieu universitaire a été traité lors d'un atelier placé sous le parrainage de Madame la Pr BAKAYOKO-LY Ramata, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant de Côte d'Ivoire.

Plusieurs sujets ont été traités, à cet effet : (i) « l'état des lieux du genre dans l'espace CAMES », présenté par Pr Isabelle Adolé GLITHO de l'Université de Lomé ; (ii) le « Changement de mentalité pour une prise en compte du genre dans les politiques de développement », animé par Pasteur Lee JUNG DO, Coordinateur de l'ONG coréenne IYF en Côte d'Ivoire ; (iii) « la mise en œuvre de l'approche genre dans les institutions universitaires : exemple de l'UNIGE », présenté par Mme Brigitte MANTILLERI, Directrice du Service égalité de l'Université de Genève (Suisse). A cela, s'ajoute une formation sur la promotion du genre, animée par Dr Siagbé TRAH, Expert en genre à l'ONU.



Le genre est en effet, un concept sociologique désignant les « rapports sociaux entre les hommes et les femmes dans un même environnement ». Le genre n'est ni « la femme » ni « l'homme ». Il relève de : (i) de l'analyse des statuts et des relations entre les hommes et les femmes; (ii) d'une approche intégrée de l'égalité femme/homme; (iii) de la remise en cause des processus qui différencient et hiérarchisent les individus. Les termes « inégalité » et « inéquité » sont souvent utilisés indifféremment, mais il existe des différences entre les deux concepts. L'inégalité se réfère à des différences entre des groupes sans considérer dans quelle mesure ces différences sont justes; elle est le « résultat » de ces différences. L'iniquité présuppose un jugement éthique sur les différences entre des groupes; il a trait au « processus » qui entraîne les différences (Source : Enseignement supérieur et équité en Afrique subsaharienne, <http://dx.doi.org/10.1596/978-1-4648-1266-8>).

Les valeurs développées par l'approche genre visent à établir l'égalité de chances, l'équité, la justice sociale, la solidarité entre les femmes, entre les hommes, entre les femmes et les hommes, les garçons et les filles, le partage équitable du pouvoir et de ses bénéfices, le respect mutuel, l'autonomie et/ou l'indépendance.

Les discussions qui ont suivi les communications ont abouti à des recommandations fortes aux membres de la CRUFAOCI en vue d'une meilleure intégration du genre dans l'enseignement supérieur : (i) mettre en place un programme de tutorat dans les universités ; (ii) créer un programme de bourses de master et de doctorat pour jeunes filles; (iii) faciliter les mobilités des

enseignantes-chercheuses; (iv) favoriser le réseautage des associations dans le domaine du genre; (v) mettre en place dans les universités des cellules genres et/ou renforcer leurs moyens d'action quand elles existent; (v) créer des crèches dans les universités.

Par ailleurs, deux autres communications portant respectivement sur le référentiel du CAMES pour l'évaluation de la formation ouverte et à distance (FOAD) et sur le Dépôt Institutionnel du CAMES (DICAMES), comme solution pour la valorisation de la production scientifique africaine, ont fait l'objet d'échanges, en marge de l'Assemblée générale.

Les travaux de l'Assemblée générale ont permis en définitive d'adopter le rapport d'activités, le bilan financier de 2018 et le plan d'action 2019-2020 de la CRUFAOCI ainsi que de prendre deux importantes décisions portant respectivement (i) nomination des rédacteurs en chef des séries de la revue RAMReS et (ii) création d'une commission de réflexion sur le renforcement de la CRUFAOCI.

Plusieurs recommandations relatives au fonctionnement de la Conférence et à la vie des Institutions universitaires ont été adoptées :

- les Institutions membres de la CRUFAOCI sont encouragées à s'acquitter régulièrement de leur cotisation pour permettre à la Conférence d'assurer son fonctionnement normal;
- elles sont également encouragées à intégrer la Formation ouverte et à distance (FOAD) dans leurs offres de formation, à renforcer leur capacité en saisissant les opportunités offertes par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) pour le déploiement de la FOAD d'une part, et par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) dans le cadre de l'évaluation et/ou l'accréditation des offres de formations d'autre part;
- la sensibilisation des acteurs universitaires devrait se faire continuellement pour une véritable appropriation du Dépôt Institutionnel du CAMES (DICAMES).

C'est sur une note de satisfaction que la Présidente de la CRUFAOCI a clôturé les travaux de l'Assemblée générale en donnant rendez-vous aux participants pour la prochaine Assemblée Générale de la CRUFAOCI, en 2020, au Bénin.



Présidente de la CRUFAOCI, Pr Abiba Tidou Sanogo épouse KONE

Le Comité des Coordonnateurs des Programmes Thématiques de Recherche prépare les JSDC

Le Comité de coordination des Programmes Thématiques de Recherche du CAMES (PTRC) a tenu sa 3e réunion au siège du CAMES, à Ouagadougou, les 28 et 29 janvier 2019. Il a été question durant les travaux : (i) de clarifier la vision qui a conduit le Conseil des Ministres à créer les PTRC ainsi qu'à instituer les Journées scientifiques du CAMES (JSDC) (ii) de dresser le bilan fonctionnel des PTRC (iii) de procéder à la validation des TDR et des modalités d'organisation des 4es Journées scientifiques du CAMES, et (iv) d'échanger sur la « Déclaration d'Abidjan 2017, en faveur de la Science et la Technologie ».



Photo de famille des participants à la réunion

Cette 3e rencontre des Coordonnateurs des PTRC a été particulièrement marquée par la participation à l'ouverture des travaux de Monsieur Antoine BRICOUT, Attaché de Coopération scientifique et universitaire de l'ambassade de France, de la Représentante Déléguée de l'IRD au Burkina Faso, Mme Dominique DUMET ainsi que celle du Pr Daouda AIDARA venu parler de la déclaration d'Abidjan. En effet, le Pr Daouda AIDARA, en sa qualité de Président de l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas africaines (ASCAD), a lancé en novembre 2017, en marge du sommet UA/UE un appel en vue du financement du Conseil Africain de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CARSI).

Dans leurs différentes allocutions, l'Attaché de Coopération scientifique et universitaire et la Représentante de l'IRD/Burkina Faso ont fait connaître les opportunités de partenariat à saisir, pour le financement de la recherche et pour son développement, de manière synergique.

En ce qui concerne le Pr AIDARA, son intervention a permis aux participants d'en savoir plus sur le fondement de cet appel d'Abidjan, qui depuis lors n'a pas pu donner des résultats palpables.

Au terme des échanges sur le bilan de fonctionnement des programmes thématiques de recherche et des doléances formulées par les différents Coordonnateurs, il ressort bien que le niveau d'activités varie considérablement d'un programme à un autre. Cette situation est d'abord imputable à un problème de vision et de management. La majeure partie des Coordonnateurs ont cru à tort, sans s'adosser sur l'Arrêté qui organise le fonctionnement des Programmes thématiques de recherche du CAMES (PTRC), que le CAMES avait pour mission de leur assurer un financement.

Les textes fondateurs des programmes thématiques de recherche du CAMES (PTRC) précisent notamment la vision et le mode de management de cet espace de mutualisation, inter et intra disciplinaire, des compétences, à travers les différents réseaux constitutifs desdits PTRC.

Au-delà de ce constat, des recommandations ont été faites notamment en ce qui concerne l'organisation des prochaines journées scientifiques, prévues à Ouidah au Bénin, du 2 au 5 décembre 2019, ainsi que pour une meilleure implication des premiers responsables des Institutions d'enseignement supérieur et de recherche, qui abritent la coordination d'un PTRC. On retiendra particulièrement au titre de ces recommandations, l'organisation et l'attribution au courant des journées scientifiques, du prix du meilleur projet innovant, pour créer une émulation au sein des PTRC.

L'Ambassadeur de France au Burkina Faso, en visite au CAMES

Le mercredi 16 janvier 2019, le Secrétaire Général du CAMES, Pr Bertrand MBATCHI, a reçu une visite de courtoisie de l'Ambassadeur de France au Burkina Faso, SEM. Xavier LAPEYRE DE CABANES, avec qui il a discuté de sujets d'intérêt commun, dans le cadre du partenariat qui lie la Coopération française et le CAMES. Cette rencontre s'est déroulée en présence de Monsieur Houcine DAHMANE, Conseiller de Coopération régionale pour l'Afrique de l'Ouest, et de Monsieur Antoine BRICOUT, Attaché à la coopération scientifique et universitaire.



SEM Xavier LAPEYRE DE CABANES en visite au CAMES, accompagné du SG

SEM Xavier LAPEYRE DE CABANES a visité le Centre d'information et de la documentation et s'est entretenu avec l'équipe de direction, conduite par le Secrétaire Général du CAMES, au sujet du partenariat entre notre Institution et sa chancellerie.

Cette visite de courtoisie et de travail s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'Ambassade de France au Burkina et le CAMES. Une coopération qui remonte aux années de création du CAMES.

Faut-il également rappeler qu'après avoir soutenu jusqu'en 2011 les deux programmes du concours d'agrégation du CAMES, qui se tiennent alternativement d'une année à une autre, de façon consensuelle, cet appui s'est orienté vers le projet innovant et structurant de dématérialisation des activités et programmes du CAMES, dénommé «Programme SILHOUETTE» — Axe 3 du Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC 2015-2019).

Au cours de l'entretien, le Secrétaire Général a notamment insisté sur l'impact de cette coopération quant à la construction et la consolidation de l'espace CAMES, aujourd'hui davantage plus qu'hier, bien positionné notamment à travers ses référentiels et guide d'évaluation et la promotion des ressources humaines compétentes, comme une Agence régionale d'assurance qualité et d'accréditation.

«Six années après le démarrage du Programme Silhouette du CAMES, nous sommes passés au 100 % numérique dans l'exécution de tous nos programmes et activités statutaires, grâce à l'accompagnement de la coopération française, que nous tenons à remercier», a souligné le Secrétaire Général du CAMES.

L'Ambassadeur de France a, quant à lui, relevé que le «CAMES est une "composante" fondamentale du travail que font les États africains, pour produire une élite de grande qualité». Il s'est réjoui de l'impact de l'accompagnement continu de la France à l'égard de notre Institution et réaffirmé sa disponibilité à la soutenir davantage dans ses missions.

L'entretien s'est conclu sur la nécessité de trouver des voies et moyens de renforcement de la coopération et d'œuvrer pour sa diversification.

La cérémonie a pris fin par la signature du livre d'or par Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur.

Message de l'Ambassadeur de France sur le livre d'or du CAMES



« Ce fut un grand honneur ainsi qu'une grande joie de visiter pour la première fois le CAMES, Institution efficace et fondamentale pour la formation, au meilleur niveau, des élites africaines. Je formule le vœu que la France continue d'accompagner

le CAMES et, surtout, que les universités et écoles supérieures françaises restent des partenaires du CAMES pour développer leurs actions de coopération avec leurs homologues africaines. De cette façon, nos futures élites, de France et les pays d'Afrique membres du CAMES pourront continuer à se découvrir, se connaître et vouloir, ainsi, produire ensemble de la connaissance. Toutes mes félicitations à la Direction du CAMES.



École Supérieure Multinationale des Télécommunications



BÉNIN BURKINA FASO GUINÉE MALI MAURITANIE NIGER SÉNÉGAL

École Supérieure Multinationale des Télécommunications

FORMATION INITIALE



- BAC+8** Doctorat en Sciences et Technologies du Numérique
- BAC+5** Ingénieur de Conception (INGC) Master Professionnel (MP)
- BAC+4** Ingénieur des Travaux Télécoms (IGTT) Ingénieur Informatique et Télécoms (IGIT)
- BAC+3** Licences Professionnelles (L1, L2, L3) Licence Professionnelle (LP3)
- BAC+2** Classes Préparatoires Conjointes (CPC) Diplôme de technicien Supérieur (DTS)

Spécialités

- Développement d'applications Réparties
- Administration et Sécurité des Réseaux
- Réseaux Télécoms
- Systèmes Audiovisuels Numériques
- Marketing Digital
- Economie Numérique
- Réseaux & Services
- FINTECH
- Sécurité des Systèmes d'Information
- Architectures des Réseaux Informatiques et Télécoms
- eBusiness

Pour plus de spécialités consultez notre site: www.esmt.sn

FORMATION CONTINUE



CENTRE DE FORMATION ET DE CERTIFICATION PROFESSIONNELLES

NOKIA



CENTRE DE FORMATION ET DE CERTIFICATION FIBRE OPTIQUE

ESMT : Membre FOA, Association mondiale de la fibre optique

SVF Satellite Solutions The World

CENTRE DE FORMATION ET CERTIFICATION GVF/ESMT

N-SOFT

N-SOFT / ESMT

- Services à valeur ajoutée
- Applications et Services Internet
- Facturations inter-opérateurs

PEARSON
VUE
AUTHORIZED TEST CENTER

CISCO CISCO-ESMT

Première Académie régionale CISCO en Afrique de l'Ouest



Association professionnelle mondiale des opérateurs mobiles

PMI
Project Management Institute

SES
your satellite company

- » Séminaires
- » Ateliers régionaux
- » Certifications
- » Conférences
- » Fora
- » Formations à la demande

ROCADE FANN BEL AIR
Dakar - Sénégal

BP 10 000 Dakar Liberté - SÉNÉGAL

(+221) 33 869 03 00

E-mail : esmt@esmt.sn

Site web : www.esmt.sn



M. Issoufou SOULAMA prend ses fonctions de Directeur des Affaires Administratives et Financières (DAAF) au CAMES

Le nouveau Directeur des Affaires Administratives et Financières du CAMES (DAAF), M. Issoufou SOULAMA, a officiellement pris fonction le lundi 7 janvier 2019 lors d'une cérémonie présidée par le Secrétaire Général du CAMES, en présence du Directeur de Cabinet du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Burkina Faso, ainsi que des membres du Secrétariat général et de nombreux autres invités.



Présidium de la cérémonie de passation de charges

Une cérémonie de passation de charges entre M. Étienne NOUATIN et M. Issoufou SOULAMA s'est déroulée, le lundi 7 janvier 2019, au siège du CAMES, en présence du Vice-Président statuaire du Conseil des Ministres, représenté par son Directeur de Cabinet, ainsi que des membres du Secrétariat général et de nombreux autres invités.

Auparavant, au cours d'un entretien cordial, le nouveau DAAF et Monsieur Étienne NOUATIN ont échangé sur les missions et les grands chantiers de la Direction des Affaires Administratives et Financières du CAMES, avant d'examiner les documents de service, qui ont été officiellement présentés ensuite au Secrétaire général, pour un suivi administratif.

Pour rappel, Monsieur SOULAMA Issoufou a été élu Directeur des Affaires Administratives et Financières du CAMES, lors de la 35e session ordinaire du Conseil des Ministres du CAMES qui s'est tenue à Ouagadougou, le 1er juin 2018. Économiste-Gestionnaire, il a commencé sa carrière professionnelle en 2008, à la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique, jusqu'en 2013. Il a été nommé par la suite, Directeur de l'administration et des finances à l'Université Ouaga 2, avant de rejoindre en 2018, la Direction des études et de la législation financière du Ministère de finances du Burkina Faso.

Monsieur SOULAMA Issoufou occupera le poste de Directeur des Affaires Administratives et Financières du CAMES, pour un mandat de 5 ans, renouvelable une fois.



M. Étienne NOUATIN

«Lorsque je prenais service en janvier 2014, la mission se présentait pour moi comme un défi à relever, vu que le chantier était vaste. La modernisation à faire était assez grande. Je me disais qu'il faudrait que je mette mon professionnalisme pour relever ce défi. Bien entendu un chantier n'est jamais complètement fini, mais à ce jour je suis fier du résultat obtenu, en si peu de temps. Je pars du CAMES avec un sentiment non seulement de fierté et de soulagement, mais aussi avec l'assurance que je peux savoir compter sur ceux que j'ai laissés. J'ai rencontré des gens très engagés, professionnels et soucieux de l'avenir du CAMES. Je crois qu'avec l'engagement des uns et des autres, tous les défis qui se posent au CAMES seront relevés. Je compte sur le personnel et le leadership du Secrétaire Général. De là où je serai, c'est avec fierté que j'entendrai parler du CAMES et c'est aussi avec fierté que j'apporterai toujours ma contribution, pour le rayonnement du CAMES», Étienne NOUATIN.

Monsieur NOUATIN quitte l'Institution avec un sentiment de satisfaction par rapport au service rendu au CAMES, depuis sa nomination par le Conseil des Ministres, en janvier 2014, suite au départ à la retraite de M. Malick ATHANASE BAMBARA.

Son professionnalisme et son engagement au quotidien, au service de l'enseignement supérieur et de la recherche lui ont valu deux décorations, dont l'une au grade d'Officier dans l'Ordre international des palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES) et l'autre à celui de Chevalier, dans l'Ordre national du Burkina Faso.

Avant de quitter les locaux du CAMES, M. NOUATIN a présenté ses remerciements et son infinie gratitude au Secrétaire Général du CAMES, Pr Bertrand MBATCHI, avec qui il a exercé son mandat de 5 ans. De manière non exhaustive, M. Étienne NOUATIN a été, aux côtés du Secrétaire Général, l'artisan de la modernisation des services financiers du CAMES, à travers notamment le passage à la comptabilité SYSCOHADA et au nouveau règlement financier du CAMES.

L'ensemble du personnel du CAMES lui a souhaité bon vent, dans ses entreprises futures, tout en lui témoignant sa gratitude par deux cadeaux symboliques.



Le SG installant M. Issoufou SOULAMA (en position assise)

« Aucune œuvre ne peut être un tant soit peu aboutie si elle n'est pas guidée par un brin de sagesse. Car comme le conseille le livre des proverbes dans la bible « gardes la sagesse et la réflexion, elles seront la vie de ton âme. Alors tu marcheras avec assurance et ton pied ne trébuchera pas ». C'est par ces mots, qu'après vous avoir installé comme DAAF du CAMES que je vous reçois ouvertement, pour vous souhaiter la bienvenue dans notre Institution panafricaine de référence, en mutation dynamique. Pour vous aider dans l'exercice de votre fonction, une fiche de poste précisant le périmètre de votre action et préalablement validé ensemble, vient de donner lieu à une signature solennelle. Cette fiche de poste, à titre d'information, s'inscrit dans un grand chantier de modernisation de la gouvernance du CAMES», Pr Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du CAMES.



M. Issoufou SOULAMA

« Quand on regarde le parcours du CAMES, depuis 50 ans, tout employé entrant doit savoir qu'il ne doit pas traîner les pas, au risque de drainer l'Institution vers l'arrière. Par conséquent, je dois redoubler d'efforts pour faire en sorte que le travail de nos devanciers soit consolidé, en vue du rayonnement du CAMES au plan international. Au-delà donc du sentiment de joie causé par ma nomination, il y a la mesure de la responsabilité qui m'incombe, ayant désormais en charge la conduite de cette direction des affaires administratives et financières, cheville ouvrière d'une Institution comme le CAMES. Il faut donc s'armer de courage, travailler avec beaucoup de tact et amener à une fédération autour des idéaux du CAMES, pour qu'il puisse continuer à grandir.

Nous travaillerons à parachever le chantier entamé par le DAAF sortant, en vue de la modernisation de la gestion administrative et financière du CAMES et d'impacter ce caractère moderne à la Direction administrative et financière du CAMES. Le PSDC étant à sa dernière année, nous devons également contribuer à le parachever », M. Issoufou SOULAMA.



Réunion de passation des dossiers

Soutien à la promotion du numérique dans l'enseignement supérieur : le SG du CAMES en immersion à l'Université virtuelle du Sénégal

Le Secrétaire Général du CAMES a bénéficié, le 27 mars 2019, d'une journée d'immersion à l'Université virtuelle du Sénégal «UVS». Une opportunité qu'il a mise à profit pour découvrir le cœur de métier de cette université, à travers la visite de ses structures, les échanges autour de son fonctionnement et de son bilan, 6 années après sa création en septembre 2013. Une tribune que le Secrétaire Général a utilisée pour démontrer que les axes du Plan stratégique de développement du CAMES «PSDC» 2015-2019 plaident aussi en faveur du numérique dans l'enseignement supérieur et la recherche.



Dans le cadre de sa mission d'harmonisation des politiques d'enseignement supérieur dans l'espace CAMES, le Secrétaire Général a répondu favorablement à l'invitation du Coordonnateur général de l'UVS, Pr Moussa LO, le 27 mars 2019, à Dakar au Sénégal.

Cette journée passée à l'UVS l'a amené à présenter une conférence magistrale sur le thème «*Place de l'enseignement numérique, dans le plan stratégique de développement du CAMES*». Cette conférence, point d'orgue de la visite a été présentée à l'Espace Numérique Ouverte (ENO) Mermoz. L'ENO assure deux fonctions principales : une première liée au bon fonctionnement des activités pédagogiques de l'UVS et une deuxième associée à la mission de cette Institution, en direction des communautés, au sein desquelles elle est implantée. Cinquante ENO interconnectés dans les 4 départements du Sénégal sont prévus, à cet effet.

S'agissant de la conférence, le Secrétaire Général s'est appesanti, particulièrement sur les axes 3, 4, 5, 6 et 7 du PSDC, sur lesquels le CAMES s'adosse pour encourager l'utilisation du numérique en général, dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Au niveau de l'axe 3, le CAMES par sa politique de dématérialisation de ses programmes et activités, dont les enseignants chercheurs et chercheurs sont les premiers bénéficiaires, entend les amener progressivement à s'inscrire dans la dynamique mondiale de l'usage intelligente du numérique. Au-delà des avantages que confère ce programme, comme la célérité, la traçabilité, la transparence dans le traitement des dossiers et l'archivage des données ainsi que la réduction des coûts de transport, une telle démarche vise en ce qui concerne les enseignants-chercheurs et chercheurs à réduire la fracture numérique et du savoir avec leurs collègues du Nord, née de l'ignorance ou de la phobie de cet outil puissant et intelligent.

Le programme Silhouette du CAMES, à travers le projet DICAMES promeut le libre accès numérique aux documents scientifiques produits par les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) de l'espace CAMES. Ce projet vise à : (i) favoriser la visibilité et la diffusion des résultats des recherches africaines dans le monde scientifique; (ii) promouvoir des collaborations, notamment en matière de recherche, entre enseignants chercheurs et chercheurs d'un même champ disciplinaire, au triple plan national, régional et international; (iii) augmenter la productivité et la qualité de la recherche africaine; (iv) faciliter l'accès des enseignants et des étudiants à l'information scientifique et technique; (v) lutter incidemment contre le plagiat, dans la mesure où les données archivées permettent de procéder aux vérifications en cas de contestation; (vi) contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche de l'espace CAMES;

Cette archive numérique Institutionnelle, réalisée sur la base des standards internationaux de qualité, sera à brève échéance l'espace de dépôt de tous les documents scientifiques et pédagogiques des différents acteurs. Les candidats aux différentes listes d'aptitudes devront y déposer leurs articles, thèses, mémoires encadrés, etc.

En fin d'année 2017, une plateforme de formation à distance a été mise en place pour le renforcement des capacités des acteurs (Connaissance des Textes, Appropriation numérique des plateformes). Ces formations devront déboucher sur la délivrance d'un Certificat attestant que les acteurs se sont approprié les outils de travail du CAMES, pour une qualité du service attendu.

Le programme Silhouette du CAMES anime la plateforme des 9 revues en ligne de la CRUFAOCI <http://publication.lecames.org/>, en garantissant la qualité du processus éditorial depuis la soumission par l'auteur, jusqu'à la visibilité en ligne de l'article.

Au niveau de l'axe 4, programme Assurance qualité du CAMES (PAQ/CAMES), l'Institution a fait des états des lieux pour établir des diagnostics et élaborer par la suite des référentiels et des guides, pour asseoir la culture durable de l'assurance qualité.

Parmi ces états des lieux on peut citer ceux relatifs à l'utilisation des systèmes d'information dans l'espace CAMES, et à l'utilisation des Formations à distance. Ils ont donné lieu à deux référentiels dédiés respectivement à la mise en place de systèmes d'information et à l'accréditation des FOAD.



Intervention du SG/CAMES à l'UVS

Le CAMES a suscité également deux autres réflexions en lien avec le numérique : « Soutien et promotion du numérique dans les pratiques d'enseignement supérieur et de recherche des Institutions de l'espace CAMES » et « Promotion et diffusion de Ressources éducatives libres (REL), dans les Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche de l'espace CAMES ».

Dans le cadre du programme Assurance qualité, le CAMES a mis aussi à la disposition des plus hauts dirigeants des Institutions d'enseignement supérieur et de recherche une formation d'aide à la gouvernance Institutionnelle. Cette formation dénommée Modules d'Aide à la Gouvernance des Institutions de l'Enseignement Supérieur (MAGIE) se présente sous la forme d'une plateforme e-learning, en 15 leçons de 2 heures chacune.

Dans le cadre de l'axe 5 portant sur le renforcement et la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, on peut relever que le CAMES promeut un guide d'évaluation des enseignants chercheurs et chercheurs aux Comités Consultatifs Interafricains, avec un critère en lien avec l'usage du numérique ou des technologies pédagogiques innovantes, comme plus-value à prendre en compte dans l'évaluation.

Il a également mis en place 12 programmes thématiques de recherche avec un usage de plateformes collaboratives numériques, de nature à faciliter le travail à distance (réunions virtuelles, échanges d'opportunités, etc..).

Dans le contexte de l'axe 6 du PSDC qui prévoit le développement des synergies, des partenariats et des projets innovants, le projet Olympiades Universitaires du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (OUC-CAMES) a été mis en place, pour agir comme un nouveau levier de la culture de l'excellence, au sein de la jeunesse estudiantine de l'espace CAMES.

Le projet des OUC, conçues pour inculquer par l'apprentissage des valeurs d'émulation saine et d'excellence que véhicule le CAMES dans un contexte d'intégration régionale et de mondialisation, a permis de démontrer en grandeur nature sur l'espace

CAMES, que l'on pouvait dérouler des épreuves et les évaluer en ligne, de manière synchronisée dans une ambiance de massification d'étudiants et d'en coordonner le déroulement avec des outils comme WhatsApp.

Comme effet induit, pour satisfaire aux exigences du CAMES et des étudiants, les Recteurs ont dû assurer la connectivité des campus, ce qui est devenu en définitive profitable pour la communauté.

La communication, la visibilité et le rayonnement du CAMES, l'axe 7 du PSDC est également réalisé en faisant en partie appel au numérique.

En effet, pour accroître le rayonnement et la visibilité du CAMES afin de renforcer la position centrale de l'Institution, dans l'exécution des missions pour lesquelles elle jouit déjà d'une légitimité politique, juridique et organisationnelle, le Secrétariat général a opté pour une communication numérique pour un très large impact sur diverses cibles. Une Lettre d'information hebdomadaire « LUNDI CAMES » retrace les activités Institutionnelles et celles réalisées dans l'espace, tout en mettant aussi à disposition des parties prenantes les opportunités en matière d'appels d'offre. Le site web Institutionnel, complètement rénové poursuit également les objectifs de rayonnement et de visibilité.

Au terme des échanges, le Secrétaire Général a salué la vision du Chef de l'État sénégalais, déclinée par le Gouvernement. Il a félicité les acteurs de l'UVS pour leur engagement et abnégation, qui permettent de concrétiser ce projet, tout en lui conférant une originalité sénégalaise. Il a plaidé pour un partenariat fécond, dans le cadre du prochain plan triennal du CAMES, en vue d'une plus grande implication de l'UVS dans le programme thématique de recherche du CAMES, « TIC » ainsi que pour une vaste sensibilisation et appropriation du potentiel du numérique, en matière d'apprentissage, d'évaluation et de recherche dans l'espace CAMES.

Promouvoir la recherche dans l'espace CAMES : quelle dynamique d'évaluation ?

Le 29 mars 2019, à Dakar au Sénégal, le Secrétaire Général du CAMES a donné, aux participants de l'atelier de formation sur l'Assurance qualité, organisé dans le cadre du programme DIES (Dialogue sur des stratégies novatrices de l'enseignement supérieur) du DAAD (DIES AQ), une conférence sur le thème «la dynamique d'évaluation de la recherche mise en place, pour promouvoir ce secteur crucial du développement dans les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR)». Une vision bien adossée au premier plan stratégique de développement du CAMES (2015-2019).



À la faveur de la clôture de la formation en Assurance Qualité Interne en Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest (DIES-AQA), organisée du 25 au 29 mars 2019, par l'Université de la Sarre, à Dakar au Sénégal, avec l'appui financier du DAAD, le Secrétaire Général du CAMES a présenté les mécanismes mis en place par l'Institution qu'il dirige, pour promouvoir et inciter la recherche de qualité dans les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) des États membres.

Selon ROUER (2014), la mission de l'université repose sur un trièdre : la formation, la recherche et le service à la communauté. Dans les Institutions d'enseignement supérieur, la recherche est essentielle pour la mission de formation de l'université, de création du savoir et des richesses, de recul de l'ignorance et de la pauvreté, de promotion du bien-être et bref, du développement de la société. Elle compte aussi par ailleurs dans la carrière des enseignants chercheurs et chercheurs, pour ne se limiter qu'à cette composante des IESR.

Or, bien qu'il soit désormais bien établi que l'enseignement supérieur mais aussi la recherche constituent des moteurs du développement, les données disponibles sur la participation africaine à l'économie du savoir font dire que la recherche reste peu visible et peu performante.

Selon certaines estimations, en effet, la part de l'Afrique dans la production scientifique mondiale, pour les plus optimistes, ne serait que 2%.

Sans être exhaustives, les raisons de cette contre-performance de la recherche africaine pourraient prendre comme dénominations :

- l'absence de volonté politique;
- l'absence ou le manque de pertinence de la structuration de la recherche et des écoles doctorales;

- l'insuffisance ou l'inexistence du financement des activités de recherche, qui lorsqu'elles existent le sont exclusivement ou quasiment par l'État et ne se trouvent pas en adéquation avec les plans nationaux de recherche;
- l'isolement ou le cloisonnement des universités et centres de recherche qui gagneraient à s'ouvrir au secteur privé, aux collectivités locales ou aux fonds compétitifs multiformes à l'international;
- le faible impact de la production scientifique sur les politiques publiques et privées, pour susciter en retour une forte mobilisation;
- la perception péjorative, voire erronée de l'apport de la science et de la technologie, au développement de l'Afrique, alors qu'elles constituent les véritables ressorts des premières économies mondiales;
- l'insuffisance de partenariats pertinents et durables ainsi que la non-prise en compte à sa juste valeur, de la problématique de la qualité.

Au niveau international, pour tenir compte de la compétitivité qui prévaut dans un environnement de globalisation «les établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur intègrent maintenant de façon explicite dans leurs objectifs stratégiques, comme dans leurs discours, des préoccupations qui relèvent des principes de la démarche qualité» (Garnier Léandre-Yves et al., 2009).

Dans le contexte du 21^e siècle, marqué par de grandes mutations sociopolitiques, économiques, scientifiques et culturelles, le CAMES s'est doté, en 2013, d'un Plan stratégique de développement (PDSC 2015-2019), structuré autour de 7 axes complémentaires. Ce plan à travers ses différents axes propose des mécanismes pour inciter à la recherche et amener à mieux relever les faiblesses sus identifiées, considérées dès lors comme des défis.

Bien que l'ensemble des axes participe directement ou indirectement à l'impulsion d'une nouvelle recherche que nous voulons, pour relever les mauvaises tendances précédemment évoquées, les axes 4, 5 et 6 du PSDC peuvent incidemment être brièvement évoqués, pour leur impact potentiellement plus grand que les autres, sur cette problématique préoccupante et d'enjeux indéniables pour une paix sociale durable ainsi que le développement économique.

L'axe 4 porte sur le développement de la culture de qualité, à travers un programme mis en place par le CAMES pour encadrer la recherche et lui conférer des atouts de compétitivité et de performance.



Dans ce contexte, le CAMES a fait des états de lieux pour établir des diagnostics et mis en place comme éléments de réponse, en vue de poursuivre l'harmonisation dans son espace, des référentiels, guides et outils. Il a adopté aussi une déclaration sur l'assurance qualité. On peut signaler particulièrement l'élaboration d'un référentiel d'évaluation de la recherche et des programmes de recherche ainsi que d'un référentiel d'évaluation des formations doctorales et des écoles doctorales.

L'axe 5 met l'accent sur le renforcement et la valorisation de la formation, la recherche et l'innovation.

Tout en se croisant avec le précédent axe, à travers les outils qui s'adressent à la recherche, l'axe 5 peut promouvoir la recherche en agissant sur le guide d'évaluation des enseignants chercheurs et chercheurs, en rehaussant le nombre, la qualité des publications et en prenant en compte la production des brevets.

Cet axe promeut aussi durablement la recherche en l'organisant sous forme de programmes thématiques de recherche mutualisant le savoir et les ressources des chercheurs juniors et seniors des différents pays sur des problématiques d'intérêts communs, partagées aux niveaux national, continental voire mondial.

Les Journées scientifiques du CAMES constituent la tribune utilisée de manière bisannuelle par les acteurs de ces programmes thématiques de recherche pour valoriser les résultats de la recherche et les partager auprès des diverses parties prenantes, pour créer de nouveaux réseaux, procéder au renforcement de capacités et renforcer de manière multiforme la gouvernance des programmes.

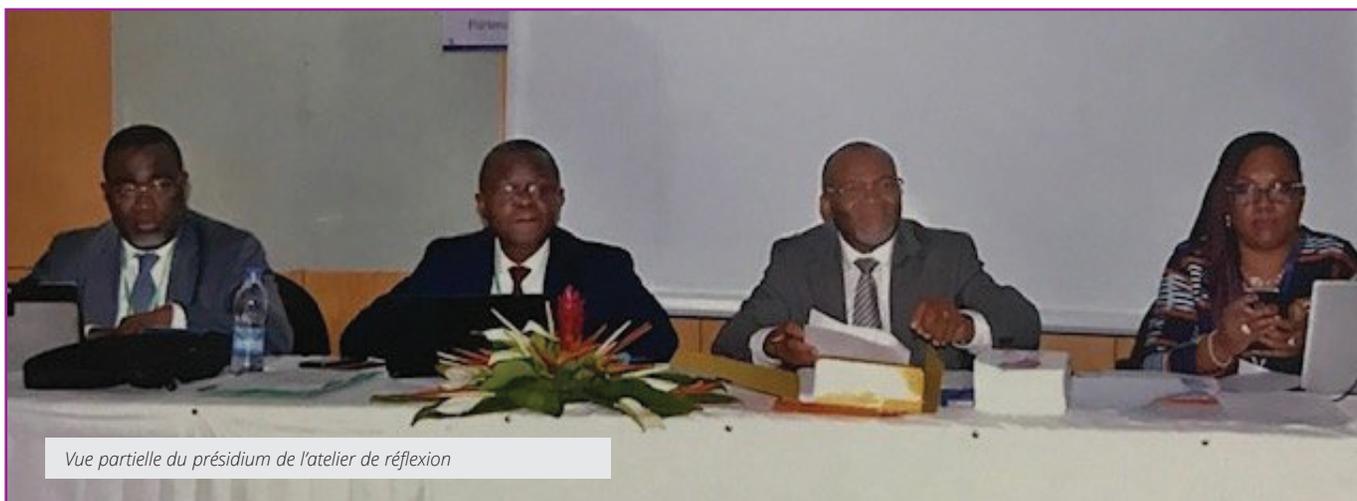
L'axe 6 promeut le développement de synergies, des partenariats et des projets innovants pour adresser cette recherche de façon durable.

À l'heure du bilan du PSDC en cours de réalisation, on peut reconnaître que les fondements de cette nouvelle dynamique de recherche sont encore peu intégrés par les parties prenantes, encore habituées aux anciens schémas de fonctionnement et de financement. Il convient d'accentuer en conséquence la sensibilisation pour plus d'effets.

L'espoir reste cependant permis, car toute transformation fût-elle accélérée a besoin d'un temps d'incubation minimale; et comme la recherche est le principal fer de lance du développement nous n'avons que le choix de faire le pari du changement au risque de subir, pour longtemps encore, la dépendance dans tous les secteurs vitaux.

Restructuration de la recherche : la Côte d'Ivoire tient un atelier de diagnostic pour une meilleure orientation

Du 27 au 29 décembre 2018 s'est tenu à l'hôtel des parlementaires de Yamoussoukro en République de Côte d'Ivoire, un atelier de réflexion en prélude à la concertation nationale sur la structuration de la Recherche et de l'Innovation. Cet atelier organisé par la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire, sous la houlette du Pr Pétronille ACRAY-ZENGBE.



Vue partielle du présidium de l'atelier de réflexion

L'objectif général de l'atelier était de mener des réflexions (analyse situationnelle, nouvelles orientations du système de recherche face aux défis nouveaux à relever) sur le système national de recherche.

Six (6) objectifs spécifiques étaient identifiés à savoir :

1. réviser les documents de pilotage de la recherche scientifique et de l'innovation et proposer une réorganisation structurelle des entités de recherche;
2. réfléchir sur la place de l'information scientifique dans la stratégie de redynamisation du système de recherche et d'innovation;
3. actualiser la structuration des Pôles scientifiques d'innovation et des Pôles de compétences et proposer un mode de gouvernance de ces pôles;
4. faire l'inventaire des Écoles Doctorales, proposer leurs chartes ainsi qu'une nouvelle structuration de ces Écoles;
5. identifier des stratégies et mécanismes de financement efficient et pérenne de la recherche et de l'innovation, de transfert de technologies et de valorisation des résultats de la recherche;
6. créer un comité de suivi-évaluation des activités du système national de recherche et d'innovation.

A l'ouverture de l'atelier, deux conférences inaugurales ont été prononcées respectivement par le représentant de la CEDEAO suivi de celui du CAMES.

Conférence 1 : La Recherche et Innovation dans l'espace CEDEAO : situation, enjeux et perspectives

La conférence a été animée par le Dr Roland KOUAKOU, Chef de Division Recherche Scientifique et Innovation à la commission de la CEDEAO. Il a présenté la CEDEAO, sa vision, sa composition et son Secrétariat exécutif avant de décliner la place de la recherche et de l'innovation dans les objectifs de l'Institution. Il s'est agi de présenter :

- le Cadre Juridique qui justifie la recherche au niveau de la CEDEAO :
- le Traité révisé qui en son Chapitre V article 27, paragraphe 1 alinéa (e) met un accent sur le renforcement des Institutions de recherche scientifique existantes;
- la politique de la CEDEAO pour la science, la technologie et de l'innovation (ECOPOST) et son Plan d'Action 2013-2017 (Acte additionnel A/SA.2/06/12) et la Directive (A/DIR.1/06/12) sur la science, la technologie et l'innovation adoptée le 29 juin 2012 par les Chefs de l'État et de Gouvernement.
- les mécanismes Institutionnels de la recherche au niveau régional :
- la réunion des Ministres en science, technologie et innovation de la CEDEAO;
- le Comité des experts en science, technologie et innovation de la CEDEAO;

- la Commission de la CEDEAO à travers son département Éducation, Science et Culture;
- le Conseil régional d'orientation stratégique (CROS) qui est l'organe consultatif en matière de science, technologie et innovation au niveau régional.

Dr KOUAKOU a terminé sa conférence inaugurale par la présentation des 5 perspectives de la CEDEAO à l'horizon 2030 que sont :

- le lancement d'un Satellite d'observation (ECOSAT1) à l'horizon 2025 ;
- la mise en œuvre du Programme d'appui à la recherche et l'innovation (Programme PARI);
- l'organisation du Forum africain sur la recherche et l'innovation (FARI);
- la mise en place d'une Académie ouest-africaine des sciences (AOAS);
- la définition d'un statut régional du Chercheur d'ici 2024.

Conférence 2 : Les écoles doctorales, chartes des thèses et la recherche scientifique dans l'espace CAMES

La présentation a été faite par le représentant du CAMES, Pr Claude LISHOU, Professeur Titulaire de classe exceptionnelle à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).

Dans une première partie de son intervention et comme dans un chapitre introductif, le conférencier a présenté quelques missions de formation académique des écoles doctorales avant d'indiquer qu'au-delà de ces missions académiques, les formations doctorales devraient constituer une voie d'accès pour améliorer et accroître le savoir, afin d'appuyer les économies des États.

Pour le conférencier, le constat est que les Écoles doctorales en Afrique francophone évoluent en dents de scie et bien de paramètres endogènes ou exogènes compliquent encore le bon fonctionnement des dites Écoles doctorales, les empêchant ainsi de jouer leur rôle de levier de la recherche et du développement des économies des États.

Pr. LISHOU a ensuite rappelé les recommandations de la conférence d'Arusha sur l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique ainsi que quelques recommandations du CAMES y relatives, avant de faire des propositions pour le bon fonctionnement des écoles doctorales et des laboratoires dans les universités et instituts de formation supérieur.

Dans une seconde partie, le conférencier a rappelé les différents types d'écoles doctorales (thématique et généraliste) avant de présenter :

- les critères pédagogiques et académiques qu'une école doctorale doit remplir;
- son organisation scientifique et son ancrage Institutionnel;
- les critères d'habilitation et d'accréditation d'un doctorat;
- un modèle de charte de thèse en neuf (9) articles.

Il a ensuite rappelé le Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC 2015-2019) dans lequel la formation doctorale est identifiée comme un des leviers sur lequel il convient d'agir, en matière de formation à la recherche et pour la recherche et le Référentiel d'évaluation des Écoles doctorales (REED-CAMES), conçu pour servir de base à l'auto-évaluation et à l'évaluation externe des Écoles doctorales.

Le conférencier a terminé son intervention en faisant des suggestions et plaidant pour :

- la construction d'un système national de recherche cohérent;
- la constitution d'unités de recherche pluridisciplinaire;
- la constitution et l'adhésion à des réseaux internationaux;
- le développement de la mobilité internationale;
- les usages intelligents du numérique;
- la mutualisation des ressources humaines et technologiques;
- une recherche qui apporte des réponses concrètes, innovantes et engageantes aux questions générales et sectorielles posées pour l'émergence annoncée de la Côte d'Ivoire.

Trois jours durant, les participants ont révisé les documents de pilotage de la recherche scientifique et de l'innovation et proposé une réorganisation structurelle des entités de recherche. Ils ont réfléchi sur la place de l'information scientifique dans la stratégie de dynamisation du système de recherche et d'innovation, actualisé la structuration des pôles scientifiques d'innovation et des pôles de compétences et enfin proposé un mode de gouvernance de ces pôles. La création d'un comité de suivi-évaluation des activités menées dans les pôles de compétences scientifiques et d'innovation viendra achever la tâche selon la Directrice Générale de la Recherche et de l'Innovation, Pr Aracy-Zengbé.

Des stratégies ou mécanismes de financement efficient et pérenne de la recherche et de l'innovation, de transfert de technologie et de valorisation des résultats de la recherche ont été aussi identifiés.

L'inventaire des écoles doctorales est disponible, avec une proposition d'un modèle de Charte ainsi que les critères de restructuration de ces écoles doctorales.

Le Professeur Yodé Simplicie DION, Directeur de Cabinet Adjoint du MESRS, représentant Monsieur le Ministre a, au nom de ce dernier exprimé en fin de session, la vision du Docteur Abdallah Albert Toikeusse MABRI qui s'inscrit dans celle de son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, qui est de faire de la recherche scientifique et technologique, un outil d'excellence au service du développement économique et social en vue d'une Côte d'Ivoire émergente et prospère à l'horizon 2020. Il a ensuite invité tous les acteurs du système national de recherche à marcher pour aller loin et à parler pour se faire écouter, comme le fait le premier magistrat du Ministère.



Le CAMES, leader du développement des Etats membres
par l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46

Courriel : cames@lecames.org

communication@cames.online

Site internet : www.lecames.org